

les premiers jours du mois. Il fait ensuite l'éloge de ce savant, qui était aussi un économiste distingué.

*Séance du 22 janvier 1901.* — Présidence de M. Rougier, doyen des membres présents. — M. Pariset donne communication d'une étude sur l'industrie de la soie à Lyon, depuis 400 ans. C'est au xv<sup>e</sup> siècle que la fabrique lyonnaise se constitue; le premier règlement qui la régit porte, en effet, la date de 1554. Il existe déjà 6.000 métiers, à Lyon, à cette époque; mais on ne fabrique, alors, à Lyon, que des étoffes unies. La franchise des foires de notre ville favorise les progrès de cette industrie, qui subit un déclin à la fin de ce siècle. Elle se relève au xvii<sup>e</sup> siècle, où le nombre des métiers s'élève à 10.000. Mais pendant cette période, de même qu'au siècle suivant, il s'opère une transformation assez prononcée dans le régime social de la fabrique. La lutte du capital avec le travail reparaît et cette lutte était arrivée à une période aiguë, quand les corporations sont supprimées. Après avoir jeté un rapide coup d'œil sur le régime intérieur de la fabrique lyonnaise, pendant la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle, il fait observer que, pendant la seconde moitié du siècle, les relations de maître à patron vont dépendre de l'Etat et de la loi elle-même. Mais l'emploi brutal de la grève a de plus en plus éloigné les fabricants de l'emploi des métiers urbains, de telle sorte que si, pendant le second empire, on comptait à Lyon, 50.000 métiers, leur nombre n'était plus que de 20 à 25.000 en 1880, de 12.000 en 1890, et qu'aujourd'hui il est descendu à 8.000 environ. Après avoir signalé l'influence heureuse qu'exerce le travail à la campagne, l'orateur fait observer que, loin d'avoir baissé, la production est néanmoins plus grande qu'autrefois, grâce à la baisse des prix, due soit à l'emploi des métiers automatiques, soit à la fabrication d'étoffes d'une qualité inférieure.

*Séance du 29 janvier 1901.* — Présidence de M. Beaune. — M. Lacassagne présente, au nom de l'auteur, un mémoire intitulé : *La médecine et les médecins dans l'œuvre d'Henri de Balzac*, par le docteur Caujole, élève de l'Ecole de Service de Santé militaire. Puis il fait une analyse des premiers chapitres de ce travail consacré à l'étude de divers types de médecins, ayant passé sous les yeux du célèbre romancier. C'est d'abord les médecins de province, qui figurent soit dans *un Mé-nage de garçon*, soit dans *Peau de Chagrin*. Mais c'est aux médecins de